

subie par le produit national brut au cours des cinq dernières années. Le produit national brut a enregistré une augmentation de 42 p. 100 comparativement à une hausse des dépenses fédérales de 30 p. 100. En effet, pour la période globale de 1957 à 1966, soit environ dix ans, le pourcentage de l'augmentation des dépenses fédérales était à peu près identique à l'augmentation du PNB, 81 p. 100, tandis que le taux d'accroissement des dépenses provinciales et municipales s'est élevé à 186 p. 100. Pendant cette période de dix ans, le taux d'augmentation des dépenses fédérales a été identique à celui du PNB. Durant cette période, le pourcentage annuel moyen de l'augmentation des dépenses provinciales et municipales était de 12.1 p. 100, et celui des dépenses fédérales, de 6.7 p. 100, que nous allons réduire à 4.1 p. 100 durant l'année qui vient.

La même tendance se retrouve dans les dépenses globales fédérales et provinciales, exprimées sous forme de pourcentage du PNB. En 1954, les dépenses fédérales s'élevaient à 16.9 p. 100 du produit national brut. Pour les trois premiers trimestres de 1967, ce chiffre était passé à 14.5 p. 100, tandis que le pourcentage des dépenses provinciales et municipales passait de 10.7 à 19.4 p. 100.

Tout aussi importante est la répartition du total des dépenses publiques au Canada entre le gouvernement fédéral, d'une part, et les gouvernements provinciaux, et municipaux, d'autre part. En 1952, la part du fédéral était de 66 p. 100. En 1966, elle était descendue à 43 p. 100, tandis que celle des provinces et des municipalités était passée de 34 à 57 p. 100. Je ne critique pas. Bien entendu, les besoins accrus des gouvernements provinciaux et municipaux étaient importants. Cependant, ces chiffres montrent bien où s'exerce surtout, à l'heure actuelle, la pression des dépenses sur les prix et les coûts. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Je voudrais examiner plus attentivement le total des dépenses fédérales et les raisons de leur augmentation au cours des dernières années. Nos dépenses budgétaires de 1962-1963 se montaient à 6.570 milliards de dollars. On prévoit, pour l'année en cours, le chiffre de 9.885 milliards, soit une augmentation de 3.315 milliards au cours d'une période d'environ cinq ans. Pour l'année prochaine, nos prévisions sont de 10.3 milliards, mais nous espérons réduire cette somme de 75 millions.

Or, quel était l'objet des 9.885 milliards de dollars de dépenses qualifiées de gaspillage et représentant, dit-on, une augmentation excessive par rapport aux années précédentes? Sur

cette somme, 1,800 millions de dollars sont consacrés à la défense. Cette somme représente 18.2 p. 100 de notre budget et 2.9 p. 100 de notre produit national brut. Aucun pays de l'OTAN, sauf le Danemark et le Luxembourg, ne consacre à la défense un pourcentage plus faible de son produit national brut. Pouvons-nous le réduire? Sans doute, si nous voulons dénoncer nos engagements actuels à l'égard de la défense collective et continentale, si nous voulons nous retirer de la coalition atlantique consacrée à la défense... (*Applaudissements*)... et restreindre notre budget de la défense aux nécessités de notre sécurité intérieure et au contingent canadien de la force de police des Nations Unies. Autrement dit, le Canada deviendrait une puissance non engagée dans le domaine international.

● (4.10 p.m.)

La deuxième grande catégorie de dépenses dans ce montant de plus de 9 milliards de dollars consiste en versements effectués au Canada à des particuliers. Citons entre autres les pensions, les allocations familiales et les allocations aux jeunes, la quote-part de l'État dans l'assurance-chômage et les pensions des anciens combattants. Ces dépenses s'élèvent à \$2,428 millions.

La troisième catégorie consiste en versements aux provinces, qui cette année atteignent \$1,892 millions. Ce sont-là des chiffres globaux. Voilà où va notre argent.

Examinons maintenant les augmentations, à la fois leur montant et leur objet. Premièrement, on trouve des augmentations dans les programmes mis en œuvre par le gouvernement actuel et qui représentent des nouvelles dépenses pour l'exercice 1967-1968. Les frais de ces nouveaux programmes s'élèvent, pour cet exercice, à 424 millions de dollars.

Quels sont ces nouveaux programmes? Ils comprennent les allocations aux jeunes, la Caisse d'aide à la santé, le Fonds de développement économique rural, la formation professionnelle pour les adultes, au coût de 120 millions, l'Office de développement et de prêts municipaux, les subventions aux études postsecondaires, qui coûtent 103 millions, la mobilité de la main-d'œuvre, la loi canadienne sur les prêts aux étudiants, le programme de développement régional, le programme pour l'avancement de la technologie industrielle, la modernisation de l'industrie de la défense et les encouragements généraux à l'industrie pour l'expansion de la recherche et du développement scientifiques au Canada. Tout cela entraîne une hausse de 424 millions pour d'excellents programmes et projets.

La deuxième catégorie d'augmentations groupe celles qui ont marqué des programmes